



**HAL**  
open science

**Le genre des bris de machines : violence et mécanisation  
à l'aube de l'ère industrielle (Angleterre-France,  
1750-1850)**

François Jarrige

► **To cite this version:**

François Jarrige. Le genre des bris de machines : violence et mécanisation à l'aube de l'ère industrielle (Angleterre-France, 1750-1850). *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2013, 38, pp.17-40. halshs-01188620

**HAL Id: halshs-01188620**

**<https://shs.hal.science/halshs-01188620>**

Submitted on 9 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Le genre des bris de machines : violence et mécanisation à l'aube de l'ère industrielle (Angleterre-France 1750-1850)**

**François JARRIGE**

En juillet 1837, à Chalabre, petit bourg industriel de l'Aude, un fabricant annonce sa volonté d'installer une *mule-jenny* pour accroître la productivité de la filature de la laine. Dans ce petit centre drapier de 3500 habitants, où plus de la moitié de la population est occupée à la fabrication des draps, la nouvelle provoque la consternation. Des ouvriers se rassemblent immédiatement près des ateliers et « demandent le départ du monteur et la destruction de la machine ». Dans les jours qui suivent, les rassemblements se multiplient, les autorités craignent la contagion des désordres aux villages alentours. Malgré le déploiement des forces de l'ordre, la machine est finalement brisée lors d'une émeute le 22 juillet. Immédiatement, les autorités proposent une interprétation sexuée du conflit. Selon le maire, ce sont les femmes qui auraient poussé les ouvriers à briser les mécaniques. L'implication des femmes frappe aussi le rédacteur du journal local *L'Aude* qui note qu'elles « se firent remarquer par leur fureur et leur acharnement », et « se montrèrent les plus ardentes à cette œuvre de destruction insensée »<sup>1</sup>. Au terme du conflit, une fileuse est d'ailleurs renvoyée car « elle se serait fait gloire d'avoir contribué activement aux bris des machines »<sup>2</sup>.

Cet évènement laisse entrevoir l'engagement des femmes contre des machines qui les privent de ressources au début de l'ère industrielle. Contrairement à l'image commune selon laquelle les bris des machines seraient d'abord une pratique masculine, de nombreux indices montrent la forte présence des femmes. Les bris de machines correspondent à une pratique plurielle et ambivalente, affectant de nombreux groupes entre la fin du XVIIIe et le milieu du XIXe siècle<sup>3</sup>. Ce type de violence industrielle, récurrente en Angleterre et en France à l'époque de la « révolution industrielle » a été peint essentiellement sous les traits d'une pratique masculine, impliquant le triomphe d'une conception virile des rapports sociaux et des conflits du travail<sup>4</sup>. Les femmes furent longtemps invisibles dans les protestations populaires, cantonnées aux émeutes frumentaires, renvoyées à leur condition de nourricière et à la sphère domestique<sup>5</sup>. Loin d'être marginale ou invisible, la question du genre joue pourtant un rôle décisif dans ces violences industrielles: elle gouverne en effet les rapports sociaux, et modèle les représentations du conflit comme les stratégies protestataires. Dans les années 1970, Michelle Perrot a été la première à insister sur leur présence « dans la lutte contre les machines ». Elle les voyait à un double niveau : comme « auxiliaire » et « ménagère qui défendent le niveau de vie de la famille », mais aussi comme actrices de plein droit insurgées contre « la machine destructrice d'un mode de production domestique auquel elles sont particulièrement attachées »<sup>6</sup>. La place des femmes dans ce type de conflit est ambiguë car les descriptions des autorités sont façonnées par les préjugés et les stéréotypes qui gouvernent le

---

<sup>1</sup> *L'Aude, Journal des progrès*, n° 1, mercredi 29 novembre 1837.

<sup>2</sup> Archives départementales (AD) Aude 5 M 26 : rapport sur les événements de Chalabre des 20, 21 et 22 juillet 1837.

<sup>3</sup> JARRIGE 2009.

<sup>4</sup> Dans les travaux fondateurs dont l'article de 1952 qu'Eric Hobsbawm avait consacré aux briseurs de machines, la question du genre est absente.

<sup>5</sup> Dans une bibliographie franco-britannique pléthorique, citons simplement CARDI et PRUVOST 2012.

<sup>6</sup> PERROT 1978 : 347-373.

regard des hommes. La vision de la femme du peuple, violente et déchaînée, prompte à pousser son mari au désordre, est liée à la naturalisation de la femme comme être d'instinct.

En réexaminant la question du genre des bris de machine dans un espace transnational franco-anglais où circulent les machines, les hommes, et les expériences il s'agit d'interroger le rôle des identités de genre dans la construction du consensus industrialiste du début du XIXe siècle. Pour les femmes, l'industrialisation ne fut pas un paisible chemin vers la modernité. Contrairement à la légende tenace, démontée jadis par Michelle Perrot, les machines du XIXe siècle ne furent pas toujours les alliées des femmes, elles ne leur ouvrirent pas automatiquement « la terre promise du salariat et, par là, de l'égalité et de la promotion »<sup>7</sup>. Étudier le genre des bris de machines implique de réfléchir à plusieurs échelles : il faut examiner les effets sociaux de la mécanisation, mais aussi étudier les diverses interactions locales durant les troubles. En s'ameutant, les ouvrières cherchent à défendre leur travail ; elles n'interviennent pas seulement comme des "nourricières" préoccupées de la cherté des subsistances mais aussi comme des "travailleuses" à part entière, menacées au même titre que les hommes par le chômage. Pour donner du poids et de la légitimité à leur protestation, alors que leur voix reste exclue du champ politique, elles doivent obtenir le soutien d'autres groupes et entraîner les hommes derrière elles.

### **Premières mécaniques : la filature du coton à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle**

La place des femmes dans l'économie industrielle naissante a été beaucoup discutée et a suscité une littérature abondante<sup>8</sup>. Les situations sont très variables et changeantes selon les secteurs d'activité, les régions ou les moments ; cette diversité interdit les jugements trop rapides ou généraux. On sait aussi qu'il existe des rapports aux machines socialement construits, vouant les femmes au métier à tisser, puis à la machine à coudre, au nom d'une prétendue nature féminine, de la finesse des doigts féminins, ou d'une aptitude particulière à travailler le mou des matériaux<sup>9</sup>. Dans l'ensemble, entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la mécanisation tend plutôt à aggraver la division des tâches et la subordination féminine. Alors que les machines complexes qui requalifient le travail sont en général contrôlées par les hommes, celles qui le parcellisent et l'encadrent sont confiées à la main-d'œuvre féminine.

Les bris de machines éclatent d'abord dans le secteur cotonnier, le premier à se mécaniser dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup>. La filature du coton constitue alors une activité neuve en Europe, elle se diffuse dans les campagnes en s'insérant dans les interstices du travail agricole, à l'écart du système corporatif et réglementaire. Le goût pour les indiennes – ces toiles de coton peintes de couleurs chatoyantes – stimule la recherche de nouvelles formes d'organisation de la production<sup>10</sup>. La croissance de la demande pousse à innover<sup>11</sup>. Le rouet utilisé jusque là pour filer avait peu évolué et il fallait quatre ou cinq fileuses pour fournir la matière première à un seul tisserand. Les entrepreneurs d'impression britanniques cherchent donc à augmenter la productivité du travail là où la mécanisation est la plus facile afin de concurrencer la production des Indes sur les marchés américains.

Les célèbres mécaniques de filature apparaissent dans ce contexte<sup>12</sup>. En 1764, James Hargreaves met au point sa *jennie*, la première machine à filer utilisant huit broches simultanées, actionnées ensemble au moyen d'une manivelle. Ces *jennies* étaient conçues pour un usage familial et domestique qui ne rompait pas fondamentalement avec l'organisation proto-industrielle du travail au rouet. Pourtant, le 14 juin 1769, les ouvriers,

---

<sup>7</sup> PERROT 1998 [1983] : 177-189.

<sup>8</sup> SCHWEITZER 2002 ; TILLY ET SCOTT 1987.

<sup>9</sup> CHABAUD-RICHTER et GARDEY 2002.

<sup>10</sup> CHAPMAN, CHASSAGNE 1981 : 215.

<sup>11</sup> VERLEY 1997 :160-189 ; GRIFFITHS, HUNT, BRIEN 1992 : 881-906 ; 1996 : 155-176.

<sup>12</sup> TIMMINS 1996 : 29-62.

inquiets de cette concurrence et des bas prix des produits ainsi fabriqués, détruisent la mécanique lors d'une émeute restée célèbre dans le Lancashire. Une cinquantaine de personnes armées de bâtons détruisent cinq machines à Turton et une à Bolton, dans les jours qui suivent, une autre est détruite à Bury<sup>13</sup>. Plusieurs ouvriers sont arrêtés mais le verdict est clément.



Reconstitution de la Jenny d'Hargreaves<sup>14</sup>.

Jusqu'aux années 1780, ce sont les femmes qui filaient et actionnaient souvent les rouets et les simples jennies<sup>15</sup>. Les premières machines étaient d'ailleurs destinées à la main-d'œuvre féminine considérée comme plus docile et moins prompte à protester<sup>16</sup>. Par la suite, à mesure que le nombre de broches nécessite davantage de force, les hommes intègrent les filatures utilisant les procédés plus complexes des mule-jennies alors que les femmes continuent de travailler sur les petites *mule*<sup>17</sup>. Peu à peu la filature devient une activité masculine, et les fileurs sont progressivement considérés comme des travailleurs qualifiés<sup>18</sup>. En l'espace d'une génération, ces nouveaux fileurs issus en majorité du monde artisanal transposent dans les usines les caractéristiques du travail artisanal : salaire plus élevé, autonomie, fonction de contrôle d'une équipe (l'ouvrier des filatures mécaniques embauche et rétribue lui-même ses aides). Loin d'aboutir à une déqualification du travail et à une perte d'autonomie, la première génération des mécaniques de filature a plutôt favorisé l'émergence d'une nouvelle « aristocratie du travail » masculine. Analysant, en 1835, les transformations techniques dans la filature, Andrew Ure constate d'ailleurs qu'« un homme n'est plus regardé comme méprisable parce qu'il exerce les fonctions de fileur »<sup>19</sup>. La disparition rapide des résistances à la diffusion de la filature mécanique s'explique en partie par ce processus de requalification et de masculinisation qui accompagne l'usage des nouveaux procédés.

<sup>13</sup> ROSE 1963-1964 : 67.

<sup>14</sup> Reconstitution du procédé mis au point par Hargreaves à partir des données du brevet de 1770. Voir C. Aspin, S. D. Chapman, *James Hargreaves and the Spinning Jenny*, Helmshore Local History Society, 1964.

<sup>15</sup> WADSWORTH 1965 : 403-404.

<sup>16</sup> BERG 1987 : 64-69 ; HONEYMAN 2000 : 44.

<sup>17</sup> PINCHBECK 1930 : 148 ; BUSFIELD 1988 : 72.

<sup>18</sup> BOOT 1995 : 283-303.

<sup>19</sup> URE 1836 : 158-159.

En France, les pressions en faveur de la mécanisation sont plus limitées et la fabrication des cotonnades continue longtemps d'être dominée par le travail rural proto-industriel<sup>20</sup>. Dans un premier temps, l'adoption des *jennies*, qui s'accommodent des structures traditionnelles de travail, ne pose pas de problème<sup>21</sup>. Mais, en 1788-1789, la conjonction entre une crise sociale de grande ampleur, les événements révolutionnaires parisiens et l'importation croissante de nouveaux procédés anglais modifie la situation. Durant l'automne 1788, la main-d'œuvre occupée à la filature manuelle dans la région de Falaise (Calvados) rend les mécaniques responsables de la crise. Le 11 novembre 1788, une foule composée de femmes annonce même sa résolution de brûler une machine à filer le coton récemment introduite à Falaise. Alors que le procureur du roi tente de calmer les émeutières, deux mille ouvriers, armés de bâtons, attaquent la machine et la brûlent. Au début du mois de décembre, les fileuses d'Argentan, petit centre textile situé à une vingtaine de kilomètres au sud-est, « voyent avec peine l'établissement de mécaniques propres à filer le coton »<sup>22</sup>.

Au printemps 1789, alors que la crise s'amplifie, l'hostilité contre les machines s'exprime à nouveau lors de la rédaction des cahiers de doléances. Durant l'année 1789, l'agitation contre les machines en France est indissociable du contexte révolutionnaire, des espoirs qu'il soulève comme de la Grande Peur de l'été<sup>23</sup>. La question des effets sur le travail des femmes est au cœur des discours. Un mémoire publié à Caen dénonce ainsi « les mécaniques de filature anglaise qu'on cherche à naturaliser en France » car elles « ont paralysé tous les bras et frappé de mort l'industrie des fileuses »<sup>24</sup>. Au cours de l'été les émeutes se répètent à Rouen, le 14 juillet, le 20 juillet, en août, avant que la répression ne mette un terme aux troubles dans la ville. Par la suite, ces violences disparaissent dans la région rouennaise, mais elles se renouvellent ailleurs comme à Troyes où des fileuses s'ameutent en 1791 lorsqu'on tente d'installer des *jennies* dans la ville, contraignant les autorités à déplacer les machines dans les campagnes. À Falaise en revanche, les protestations de femmes persistent plus longtemps. En 1794, une nouvelle émeute éclate à l'arrivée d'une machine à carder<sup>25</sup>. En germinal an XII (mars 1804) une foule composée de femmes et de jeunes gens menace encore de briser une mécanique établie dans le faubourg de Guibray<sup>26</sup>. En s'attaquant aux nouveaux procédés de filature du coton, les fileuses protestent contre la baisse des salaires décidée par les fabricants. Pour justifier une telle mesure, ces derniers soulignaient en effet qu'ils devaient diminuer leurs frais de main-d'œuvre pour rester compétitifs avec l'atelier équipé des métiers mécaniques<sup>27</sup>. En 1806, les autorités craignent encore le renouvellement de ces désordres : « la concurrence des mécaniques à filer a tellement fait baisser le prix de la filature à la main qu'une très bonne fileuse assidue à son rouet pendant 15 à 16 heures gagne à peine 5 fr. par jour » constate le préfet<sup>28</sup>.

Comme en Angleterre, les ouvrières privées de leur occupation se tournent peu à peu, durant la première moitié du siècle, vers le travail du tissage. Les usines mues par la force hydraulique et équipées de *mule jennies* ont condamné la filature à domicile réalisée par les femmes, mais elles ont permis en même temps d'augmenter la demande de tissage à domicile. Cette reconversion est perceptible dans les chiffres : alors qu'elles étaient quasiment exclues

---

<sup>20</sup> Les spécificités du marché français contribuaient à porter la concurrence sur la qualité du produit plutôt que sur son prix [VERLEY 1997 : 176-177].

<sup>21</sup> Le premier modèle de jenny est introduit en contrebande en France par l'ingénieur anglais Holker en 1771, il y en avait 600 vers 1786 : BALLOT : 40, 47-49 ; REDDY 1981 : 51.

<sup>22</sup> Archives nationales Paris (AN), H<sup>1</sup> 1420 : liste des secours distribués, 14 décembre 1788.

<sup>23</sup> ALLINE 1981 : 37-58 ; HORN 2006 : 116-117.

<sup>24</sup> *Vœu des six sergenteries, faubourgs et banlieue de la ville de Caen pour la suppression des mécaniques de filature*, Caen, 1789, cité par LEVASSEUR 1901 : 769.

<sup>25</sup> DESERT 1964-1965 : 761-786.

<sup>26</sup> AD Calvados, Z 1324, n° 4229 : rapport du commissaire de police, 3 germinal an XII.

<sup>27</sup> AD Calvados, Z 1324, n° 4239 : 5 germinal an XII.

<sup>28</sup> AD Calvados, M 8619 : « État des manufactures existant dans la ville de Falaise et son arrondissement », 1806.

du travail du tissage à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les femmes constituent parfois la majorité de la main-d'œuvre dans ce secteur au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup>.

## Monde des métiers, genre et mécanisation au XIX<sup>e</sup> siècle

Activité longtemps considérée comme spécifiquement féminine, la filature du coton a connu plus que toute autre une forte mobilisation des femmes. Mais les protestations féminines se retrouvent également dans d'autres secteurs d'activité dans le premier XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque la mécanisation s'étend à de nombreux univers sociaux. Considérées comme plus dociles et souvent reléguées dans les tâches les moins qualifiées, les femmes pouvaient plus facilement être remplacées par des machines. C'est pourquoi, sans jamais être majoritaires, leurs protestations contre la mécanisation du travail constituent un phénomène récurrent durant la première moitié du siècle. Ces protestations prennent de multiples formes dont la violence n'est que l'aspect le plus visible. Les travailleuses à domicile ont ainsi souvent résisté en silence à la mécanisation, en intensifiant leur production, en s'adressant aux notables. En Bretagne, dans les années 1830, un maire rapporte comment il fut interpellé par des ouvrières: « J'étais à la chasse, lorsque, passant devant une ferme, je fus appelé par des fileuses qui se tenaient dans une étable dont la chaleur leur permettait de travailler à leur aise. L'une d'elles me dit : "Est-il vrai, M. le maire, que la *mère Canique*, cette femme qui file 7 doites<sup>30</sup> à la fois, va venir ici ? Nous ne serons pas entreprises si nous l'étranglons, puisqu'elle vient manger le pain de nous et de nos enfants ; n'est ce pas ?" »<sup>31</sup>. Grâce au travail du lin, les femmes complétaient les revenus tirés de l'agriculture. Leur dispersion et leur absence d'organisation les empêchaient de s'opposer publiquement à l'installation des filatures mécaniques, mais elles n'en redoutaient pas moins leurs conséquences.

La place et le rôle des femmes durant le conflit dépend souvent de leur position dans l'organisation du travail, elle varie donc selon les métiers. Dans l'industrie lainière, plus ancienne et mieux organisée que celle du coton, et plus lentement transformée par la mécanisation, les bris de machines semblent surtout être une pratique masculine. Les ouvriers tondeurs par exemple, chargés des apprêts étaient des hommes bien payés, fiers de leur qualification et de leur compétence. En Angleterre comme en France ils travaillaient à plusieurs dans de petits ateliers entièrement masculins, où l'apprentissage et ses rituels comme l'épreuve physique du travail façonnaient une identité ouvrière virile. En protestant contre l'arrivée des nouvelles machines à tondre dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, ils défendaient l'univers masculin de leur activité. Les fabricants des nouvelles mécaniques promettaient en effet que, grâce aux nouvelles méthodes, les fiers tondeurs, réputés pour leur insubordination, pourraient être remplacés par « deux jeunes garçons ou deux femmes »<sup>32</sup>. Dans le secteur lainier, les femmes apparaissent d'abord comme des forces d'appoint durant la lutte, comme des soutiens aux revendications masculines. C'est le cas en Angleterre, en 1811-1812, lors des célèbres émeutes du luddisme dans la région du Yorkshire où les tondeurs se placèrent derrière la figure mythique de Ned Ludd pour détruire les nouveaux procédés mécaniques<sup>33</sup>. C'est également le cas en France sous la Restauration dans les émeutes qui affectent les centres drapiers du Midi comme Lodève et Bédarieux ; à Salvage (Tarn), quelques années plus tard, les ouvrières poussent les hommes à détruire la boudineuse en les traitant de « lâches » et en faisant beaucoup de bruit<sup>34</sup>.

<sup>29</sup> GULLICKSON 1986 : 110 ; DESERT 1988 : 217-228.

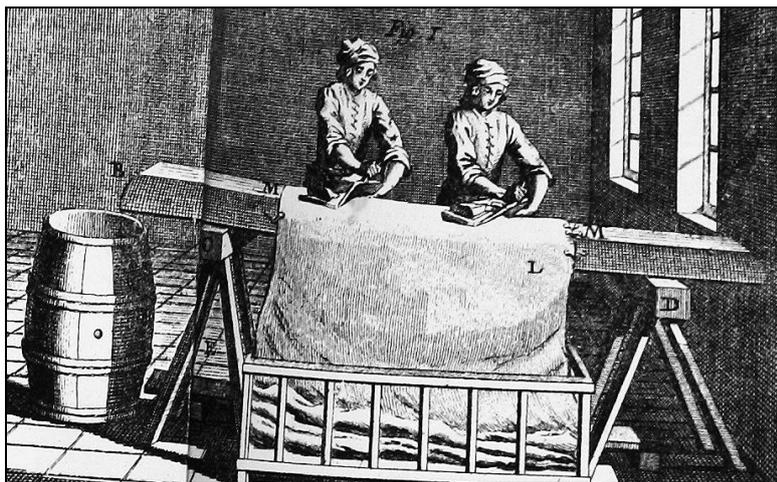
<sup>30</sup> Terme local pour désigner un brin de fil.

<sup>31</sup> *Enquête sur les fils et tissus de lin et de chanvre*, Paris, Imprimerie royale, 1838, 1 vol. (XLVIII-326 p.), p. 73.

<sup>32</sup> *Notice sur une nouvelle machine à tondre les draps appelée tondeuse ou Forces Hélicoïdes*, Paris, Vve Courcier, (s. d.) ; voir JARRIGE 2012 : 279-297.

<sup>33</sup> THOMPSON 1988 : 471-478.

<sup>34</sup> AN, BB<sup>18</sup> 1398 : rapport du procureur général, Toulouse, 15 octobre 1841.



Le travail des tondeurs : vue d'un atelier masculin traditionnel<sup>35</sup>

Dans l'artisanat et le monde des métiers urbains, la répartition sexuée des tâches était façonnée par les héritages corporatistes et les pratiques compagnonniques. Les gens de métiers protestaient parfois contre les machines accusées de féminiser le travail, à l'image des typographes anglais et français dénonçant à partir des années 1840 la mécanisation de la composition dans laquelle ils perçoivent une stratégie pour les affaiblir en leur substituant des femmes moins payées<sup>36</sup>. Dans l'artisanat, les femmes étaient souvent reléguées dans les tâches de couture ou de découpe, celles qui étaient les plus faciles à mécaniser. Des machines remplaçant les ouvrières découpeuses de châles apparaissent par exemple à la fin de la Restauration, elles suscitent une émeute de femmes à Paris et un rassemblement tumultueux à Lyon en 1831<sup>37</sup>. Dans la chapellerie, l'initiative de la mécanisation revient à la *Société d'encouragement pour l'industrie nationale* qui lance un concours remporté par un mécanicien de Boston aux Etats-Unis<sup>38</sup>. La machine est relativement simple : un bâti en bois ou en fer surmonté d'un arbre en fer entouré de lames tranchantes. Ces « lames hélicoïdes » mises en mouvement par une manivelle tournent rapidement contre un couteau vertical fixe<sup>39</sup>. Grâce à ce procédé, un ouvrier pouvait réaliser la même quantité de travail que trois ouvrières avec l'ancienne méthode. Mais sa diffusion entraîne des plaintes récurrentes. En 1841 à Bordeaux, un patron tente de l'introduire dans ses ateliers : les ouvriers protestent, la maison est mise à l'index et ceux qui continueraient d'y travailler sont frappés d'amende<sup>40</sup>. À Paris, selon Barberet, des ouvrières auraient même attaqué le mécanicien qui avait acclimaté ce procédé en France : « Chacune de ses machines à couper remplaçait une douzaine d'ouvrières coupeuses qui, exaspérées de se voir sans travail, se concertaient, non seulement pour détruire les machines, mais aussi pour tuer le mécanicien. Pendant plusieurs semaines elles le guettèrent armées de leurs ciseaux, et il dut prendre toutes les mesures de prudence dictées en pareil cas pour ne pas être victime du progrès qu'il avait tant contribué à faire naître »<sup>41</sup>. En mars 1848, une pétition de « deux à trois mille ouvrières coupeuses de poils » de Paris dénonce encore les « mécaniques qui ont été adoptées par les maîtres les plus riches [...] ce qui coupe les bras aux ouvrières, aggrave leur triste position et leur ôte le pain de la main »<sup>42</sup>.

<sup>35</sup> Roland de la Platière, *Encyclopédie méthodique. Manufactures, arts et métiers*, Paris, Pancoucke, 1784-1790.

<sup>36</sup> JARRIGE 2007 : 193-222.

<sup>37</sup> JARRIGE 2009 ; RUDE 1969 : 345.

<sup>38</sup> Voir le prix inséré dans le *Bulletin de la société d'encouragement pour l'industrie nationale* en 1829.

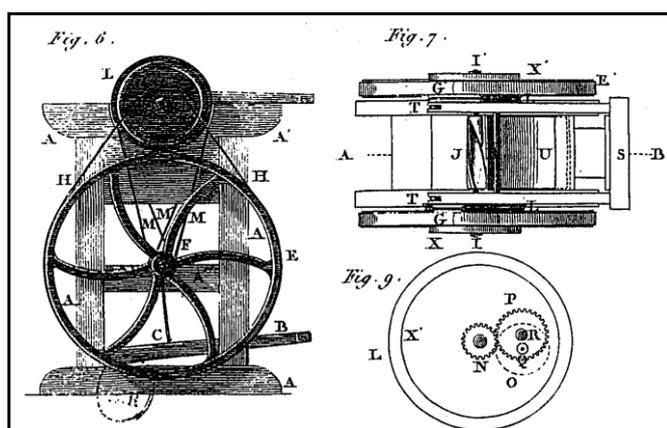
<sup>39</sup> DE FONTENELLE, 1830 : 77.

<sup>40</sup> VIAL 1941 : 45.

<sup>41</sup> BARBARET 1886 : 51.

<sup>42</sup> AN, F<sup>12</sup> 4898 : pétition des coupeuses de poil de lapin pour la suppression des mécaniques, 13 mars 1848.

« La couperie de poils » est rapidement transformée et séparée de la chapellerie, les ouvrières sont les victimes de cette situation<sup>43</sup>.



Machine à couper les poils à lame

hélicoïde<sup>44</sup>

Quelques émeutes féminines éclatent aussi dans le textile normand au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle lorsque des machines s'attaquent à des tâches spécifiquement féminines: c'est le cas à Elbeuf lors de l'installation d'une machine accélérant l'opération du triage des laines, ou à la Ferté-Macé (Orne) en 1853 à la suite de l'introduction d'une machine automatique à dévider le coton. Le triage des laines et le dévidage des cotons étaient considérés comme des tâches spécifiquement féminines. Le vendredi 22 mai 1846 vers 20 h, un vaste rassemblement composé d'ouvriers et d'ouvrières a ainsi lieu devant la manufacture du fabricant Aroux, à Elbeuf. Aux cris de « à bas la mécanique ! », la foule entretient durant plusieurs jours une agitation quasi insurrectionnelle, seule l'arrivée de la troupe et l'arrestation d'une centaine de personnes met finalement fin aux troubles<sup>45</sup>. Elbeuf était alors un des principaux centres lainiers français. Grâce à la mode récente des nouveautés, ces articles de fantaisie qui changent chaque année, l'industrie locale connaît une forte croissance. La complexe organisation du travail associait quelques grandes usines et un tissu varié de travailleurs à façon. Les structures proto-industrielles dominant, seules les opérations préliminaires du triage et celles des apprêts sont concentrées en ville. Le triage consistait à examiner la laine et à enlever toutes les matières étrangères. Ce travail impliquait à la fois une connaissance intime de la matière première et un ensemble de compétences techniques construites comme typiquement féminines : le doigté, la minutie, l'attention aux détails. En 1846, 59 % des Elbeuviennes étaient ainsi occupées dans l'industrie textile, surtout aux tâches préparatoires (bobineuses, trieuses, trameuses) ou aux apprêts (épinceuses, doubleuses, rentrayeuses). Félix Aroux était un fabricant important, son établissement employait 400 ouvriers et ouvrières, sans compter les travailleurs occasionnels. Dans les années 1840, Elbeuf s'insère dans des réseaux d'échange transnationaux. La laine est de plus en plus importée de Buenos-Aires, où elle est moins chère, mais elle est aussi plus difficile à nettoyer à cause des nombreux débris végétaux qui y sont incrustés. C'est pour résoudre cette difficulté qu'Aroux achète en Angleterre une nouvelle machine destinée à accélérer le triage. Selon les rumeurs qui couraient dans les ateliers, elle allait remplacer les nombreuses ouvrières trieuses et accentuer la misère, de plus en plus sensible en raison de la crise qui commençait à toucher l'industrie textile normande. Cet événement invite à questionner l'identité mal connue d'un groupe féminin, mais aussi la redéfinition des identités sexuées au travail. La transformation des

<sup>43</sup> Dans les années 1860, une ouvrière pouvait au mieux couper le poil de 200 peaux par semaine alors que les machines coupaient désormais 1 200 peaux par jour.

<sup>44</sup> DE FONTENELLE 1830 : 226.

<sup>45</sup> AD Seine-Maritime, 10 M 330 : rapports sur l'agitation contre les « trieuses » en 1846 ; *L'Industriel Elbeuvien*, 24, 28, 31 mai 1846 ; BECCHIA 2000 : 521 ; LARGESSE 1990 : 113-124.

méthodes au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle conduit en effet à une masculinisation rapide du triage. Dès la fin du Second Empire, Alcan assure que « le triage est, le plus souvent, confié à un homme ». Il fonde l'exclusion des femmes sur une naturalisation de leur faiblesse qui les rendrait impropre à ce type de travail : « Leurs forces ne leur permettent pas de mouvoir les balles [...], la fatigue causée par le maniement continue des toisons pendant une journée tout entière les empêche de faire dans le même temps autant de besogne que les hommes. Ce sont sans doute là les motifs qui font du premier triage un travail réservé presque partout aux hommes »<sup>46</sup>.

Dans de nombreux secteurs d'activité, les femmes ont été les victimes d'une mécanisation qui les exclut de l'atelier alors même que la figure de l'ouvrière tend à être marginalisée, rejetée du côté du foyer et de l'intime<sup>47</sup>. Même dans le secteur agricole, où le travail féminin est omniprésent quoique souvent invisible<sup>48</sup>, les femmes sont les laissés-pour-compte de la mécanisation du battage des grains, apparue dès le début du siècle en Angleterre puis dans les années 1840 en France. Faute de place, il n'est pas possible de s'étendre ici sur cette question complexe. Lors des pointes de travail que représentait le battage des grains, toute la famille était sollicitée car il y avait de nombreux travaux annexes, adaptés à toutes les forces. Or les machines à battre, en figeant les postes de travail, tendait à régulariser l'intensité du travail et ainsi à exclure les vieillards comme les femmes. Dans son étude sur le mouvement des bris de machine dans l'agriculture britannique en 1830, appelée aussi les émeutes de Captain swing, Carl Griffin a montré combien la présence des femmes était sous-estimée et rendue invisible par les observateurs et les autorités, alors même qu'elles participaient activement aux protestations et écrivaient des lettres de menace<sup>49</sup>.

### **Violence, collaborations et échanges : le genre de la protestation**

La pratique des bris de machines touche ainsi des univers très divers et mobilise de façon variable les femmes au début de l'ère industrielle. Les cas évoqués précédemment n'ont évidemment rien d'exhaustif. En s'ameutant, les ouvrières cherchent à défendre leur travail, elles n'interviennent pas seulement comme des "nourricières" préoccupées de la cherté des subsistances mais aussi comme des "travailleuses" à part entière, menacées comme les hommes par les nouvelles méthodes. Mais les grèves de femmes sont rares à cette époque, et surtout elles ne sont pas reconnues comme légitimes par les élites et les autorités qui définissent les formes des arènes publiques<sup>50</sup>. Pour donner du poids et de la légitimité à leur protestation elles doivent donc obtenir le soutien d'autres groupes et entraîner les travailleurs masculins derrière elles. C'est pourquoi les ouvrières apparaissent d'abord comme des forces d'appoint durant les troubles. Pendant l'émeute, les rôles se répartissent entre hommes et femmes. A Vienne (Isère), les femmes participent aux désordres, encouragent leurs maris, soutiennent leur ardeur en les invitant à la violence : dans les interrogatoires judiciaires leur rôle apparaît parfois. Ainsi Marie Berton, une ouvrière de 28 ans, se voit reprocher d'avoir déclaré publiquement : « ah si toutes les femmes avaient été comme moi il n'y aurait plus de mécanique »<sup>51</sup>.

La mise en avant du statut de mère et d'épouse participe aussi parfois d'une stratégie rhétorique de la part de femmes contraintes au silence. Ainsi, les fileuses de Châlons (Marne) pétitionnent en 1811 contre l'introduction des *mule-jennies* ; elles dénoncent les « mécaniques anglaises » et soulignent que, parmi elles, « il y en a plusieurs qui n'ont point

---

<sup>46</sup> ALCAN 1866 : 342.

<sup>47</sup> SCOTT 1987.

<sup>48</sup> BURNETTE 2004.

<sup>49</sup> GRIFFIN 2012.

<sup>50</sup> COHEN 2010 ; THOMIS et GRIMMETT 1982.

<sup>51</sup> AD Isère, 4 U 97 : Dossier de procédure – Cour d'Assise Interrogatoires des accusés.

de secours à prétendre de leurs maris [...] qui sont à l'armée »<sup>52</sup>. Alors que les hommes sont en guerre contre l'Angleterre, les femmes sont en lutte contre des machines significativement appelées « anglaises ». *A priori*, la pratique même du bris de machine relève d'une culture de la violence et de la masculinité triomphante dans lesquelles les femmes ont peu de place. La plupart de ces violences, en Angleterre comme en France, semblent d'ailleurs être le fait de jeunes hommes insérés dans le métier et ses réseaux, dont l'identité s'est forgée au contact d'un travail dur, physique, où la virilité était exaltée comme un aspect central de la culture du métier.

Le conflit et la lutte sont également l'occasion d'un trouble dans le genre, d'une remise en cause des frontières habituelles entre les sexes. La fête et le déguisement offraient des moyens commodes pour atténuer la responsabilité des émeutiers. En Angleterre, des témoignages évoquent des cas de travestissements durant les désordres luddites. Les soulèvements miment alors le carnaval : les luddites brisant les machines s'habillent parfois en femmes. En février 1812, plusieurs ouvriers du Yorkshire vêtus en femmes détruisent des tondeuses. En avril, deux tisserands travestis en « épouses du général Ludd » conduisent plusieurs centaines d'hommes jusqu'à Stockport pour briser les métiers<sup>53</sup>. Un dessin de l'époque représente le « général Ludd » conduisant une attaque, vêtu en femme. Outre que ce déguisement fournissait un moyen pratique de se rendre méconnaissable avec ce que l'on avait sous la main, le masque féminin possédait également une fonction symbolique plus large. Il libérait les hommes de la pleine responsabilité de leurs actes en rejetant la faute sur la supposée « propension au désordre » des femmes. Cette pratique du travestissement dérive peut-être aussi de la pratique du charivari, cette méthode de protestations et de punition à l'encontre de ceux qui violent les normes de la communauté<sup>54</sup>; elle renvoie aussi à une quête de protection et de réassurance de la part d'une culture du travail sexuée en crise alors que la mécanisation menace les identités ouvrières.



«The Leader of the Luddites», Working, Class Movement Library (WCML), <http://www.wcml.org.uk>.

Par cette instrumentalisation des identités sexuées, les ouvriers utilisent la « propension au désordre » des femmes pour se libérer de la pleine responsabilité de leurs actes<sup>55</sup>. En France, ce type d'utilisation du déguisement féminin semble toutefois plus rare.

<sup>52</sup> AD Marne, 187 M 7 : pétition des ouvrières de Châlons, 20 juin 1811.

<sup>53</sup> BINFIELD 2000.

<sup>54</sup> THOMPSON 1972.

<sup>55</sup> ZEMON-DAVIS 1979 : 210, 239 ; FARGE 1991.

Durant l'émeute des découpeuses en septembre 1831, les autorités remarquent « une femme dont les gestes n'étaient pas moins animés que les discours ; comme on a cru reconnaître que la robe, le schall et le chapeau dont cette personne s'était affublée cachait un homme et non pas une femme, l'ordre a été donné de l'arrêter ; mais la prétendue femme se débarrassant de son chapeau et de son schall d'emprunt, s'est perdue au milieu de la foule »<sup>56</sup>. Les autorités ne décident d'arrêter l'individu que lorsqu'ils se rendent finalement compte que c'est un homme<sup>57</sup>.

En 1853 à la Ferté-Macé, l'introduction d'un « dévidoire mécanique » chez le fabricant Frédéric Lainé suscite un rassemblement « en grande partie composé de femmes [...] devant la maison du fabricant ». Les ouvrières concurrencées par la nouvelle méthode se réunissent « en criant à bas la machine ! Il faut la détruire ! »<sup>58</sup>. Dans ce cas toutefois, il semble que ce soit « les fabricants, dans la crainte de ne pouvoir lutter avec avantage contre le sieur Lainé, par suite de l'établissement de sa mécanique, [qui] ont excité les dévideuses à s'ameuter et à détruire la machine »<sup>59</sup>. La mise en avant de cette instrumentalisation témoigne autant des luttes vives que se livraient les fabricants que de l'incapacité des autorités à envisager l'autonomie de l'action des femmes.

### **Impunité et répression : juger la violence des femmes**

En France comme en Angleterre, la rigueur des condamnations variait aussi selon le genre des inculpés. Même si le débat sur le traitement judiciaire de la violence féminine est loin d'être clos, on sait que lors des troubles frumentaires, les femmes étaient fréquemment jugées « irresponsables » et punies moins sévèrement<sup>60</sup>. Les autorités judiciaires hésitaient à qualifier de crimes les infractions commises par les femmes, préférant y voir de simples délits jugés en correctionnelle. Les représentations que les autorités se faisaient de la nature et de la gravité de ce crime, et des motifs à l'origine du geste des émeutiers, modifiaient la sévérité des jugements.

En Angleterre, que ce soit après les émeutes du luddisme, ou celles du Captain Swing, peu de femmes sont condamnées. La répression des émeutes anti-machinistes variait selon des normes fluctuantes. En France aussi, les femmes semblent rarement condamnées pour leur participation à la destruction des machines. Dans deux coalitions composées exclusivement de femmes, à Montmartre en 1831 et à la Ferté Macé en 1853, elles ne sont condamnées respectivement qu'à un mois puis à 15 et 8 jours de prison. Les neuf ouvrières inculpées à Paris en 1831 s'étaient présentées au domicile des fabricants et avaient été arrêtées par le corps de garde posté pour protéger les machines. En dépit de leur « résistance assez opiniâtre » elles furent emprisonnées comme meneuses. Le rédacteur de la *Gazette des tribunaux* – notre seule source sur ce procès – est surpris par l'apparence des émeutières. « Le récit des faits contrastait assez étrangement avec l'attitude des prévenues à l'audience, écrit-il. Jeunes et jolies, pour la plupart, elles tenaient leurs yeux timidement baissés, se justifiaient en balbutiant, et aucune d'elles ne nous présentait ces traits mâles et marqués, cette voix forte et enrouée, enfin cet ensemble de gestes, d'organes, de figures et de mouvements qui nous semblait devoir être le type constitutif de la femme émeute »<sup>61</sup>. Là où il s'attendait à voir des femmes déviantes correspondant aux stéréotypes de la femme criminelle, le rédacteur découvre de jeunes et timides ouvrières. Dans le discours masculin, la « femme émeute » est par excellence la femme déviante, son corps doit symboliser le brouillage des genres, ses

<sup>56</sup> *Gazette des tribunaux*, 8 septembre 1831.

<sup>57</sup> STEINBERG 2001.

<sup>58</sup> AN, BB<sup>18</sup> 1526, dossier n° 4019 : rapport du 20 décembre 1853.

<sup>59</sup> AN, BB<sup>18</sup> 1526, dossier n° 4019 : le procureur général, 24 décembre 1853.

<sup>60</sup> BOUTON 1990 ; DHAUSSY 2006.

<sup>61</sup> *Gazette des tribunaux*, 12 octobre 1831.

traits et sa voix subvertissent l'identité féminine qui triomphe au XIXe siècle sous les traits de la mère chargée d'assurer la subsistance de la famille. L'insistance sur ses excès est récurrente dans la description des rassemblements populaires. Pour les hommes, les femmes rebelles sont des êtres impulsifs, irrationnels et dérégés, naturellement portés à la violence<sup>62</sup>.

La fonction d'incitation à la violence se retrouve fréquemment à l'époque pour décrire l'action des femmes durant les émeutes. A Nantes, en 1830, les « pêcheurs de sable » détruisent une machine récemment installée pour extraire le sable de la Loire. L'un des ouvriers inculpés affirme que les « femmes qui étaient sur le bord de la rivière nous criaient de nous hâter de nous rendre pour aider les autres qui étaient déjà sur la machine »<sup>63</sup>. Le rejet de la faute sur les femmes s'inscrit fréquemment dans une stratégie de défense de la part des inculpés. À Chalabre en 1837, ce sont les femmes qui auraient poussé les ouvriers à briser les mécaniques à filer et selon le maire « il ne se serait peut-être rien passé si une multitude de femmes, la plupart mariées avec les ouvriers fileurs, n'étaient venues porter le désordre en les excitant et les poussant à la révolte »<sup>64</sup>.

Les neuf ouvrières découpeuses de Montmartre sont finalement condamnées à un mois de prison, on ne retient que le délit de coalition, celui de « prévention de rébellion et d'outrages à la force publique » est abandonné. La relative clémence de ce jugement s'explique d'abord par le fait que la machine ne fut pas brisée et qu'aucune atteinte à la propriété privée n'eut lieu. Mais la faiblesse des condamnations se retrouve fréquemment dans le traitement judiciaire de ce type d'affaire. À Elbeuf, on trouve 23 femmes parmi les 109 personnes arrêtées aux lendemains de l'émeute (soit 21 %) <sup>65</sup>. Mais il n'y qu'une seule femme parmi les 18 individus jugés devant les assises en mai (soit moins de 2 %) <sup>66</sup>. La répression judiciaire des émeutes anti-machinistes varie donc selon des normes fluctuantes. Les représentations que les autorités et les juges se faisaient de la nature et de la gravité de ce crime, et des motifs à l'origine du geste des émeutiers, modifiaient la sévérité des jugements.

La prise en compte du genre des bris de machines invite donc à questionner le rôle et le poids des identités de genre dans le façonnement des identités et des modes de protestation populaires au début de l'âge industriel. La question du genre intervient de multiples façons durant ces conflits : les femmes apparaissent soit comme les victimes d'un ordre industriel essentiellement masculin, soit comme les bénéficiaires d'une industrialisation qui bouleverse le marché du travail. Leur place durant les émeutes anti-machinistes varie selon les secteurs d'activité et les moments du conflit. Si elles étaient le plus souvent des auxiliaires, elles pouvaient parfois devenir des actrices centrales de l'émeute. En dépit de situations très fluctuantes, et malgré des sources et des récits qui ne cessent de les marginaliser et de les rendre invisibles, les femmes parviennent à intervenir comme des actrices autonomes qui luttent au quotidien pour défendre leurs droits et leurs revendications. Dès le début de l'industrialisation, le changement technique n'a cessé de façonner la définition des rôles sociaux et de genre, le déferlement technique et les mutations parallèles du travail ont contribué à modeler, réifier, ou subvertir les rapports de genre dans l'atelier et l'usine. Les identités ouvrières se sont construites à travers une multitude d'interactions et de médiations, notamment techniques, qui ont contribué à construire le champ des possibles de l'émancipation ouvrière comme les formes de la domination.

## BIBLIOGRAPHIE

---

<sup>62</sup> PERROT 1979.

<sup>63</sup> AD Loire-Atlantique, 7 U 99, Interrogatoire d'Alexis Boré, le 18 octobre 1830.

<sup>64</sup> AD Aude 5 M 26 : rapport du maire de Chalabre, le 21 juillet 1837.

<sup>65</sup> AM Elbeuf, J 1335 : liste des personnes arrêtées en 1846 après l'attaque de l'usine.

<sup>66</sup> Il s'agit d'Anne Savignac, une trieuse de laine de 25 ans, qui fait partie des 12 condamnés, et dont la peine est fixée à 3 mois de prison.

- ALCAN Michel, 1866 *Traité du travail des laines*, Paris–Liège, Noblet et Baudry, 1866, 3 vol., vol. 1.
- ALLINE Jean-Pierre, 1981, « A propos des bris de machines textiles à Rouen pendant l'été 1789 : émeutes anciennes ou émeutes nouvelles ? », *Annales de Normandie*, n°1, p. 37-58.
- BALLOT Charles, 1923, *L'Introduction du machinisme dans l'industrie française*, Paris, F. Rieder.
- BARBARET Joseph, 1886, *Le travail en France. Monographies professionnelles*, Paris, Berger-Levrault et C<sup>ie</sup>, t. III.
- BECCHIA Alain, 2000, *La Draperie d'Elbeuf (des origines à 1870)*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2000.
- BERG Maxine, 1987, « Women's Work, Mechanisation and the Early Phases of Industrialisation in England », in Patrick JOYCE (ed.), *The Historical Meanings of Work*, Cambridge, CUP, p. 64-69.
- BINFIELD Kevin, 2000, « Industrial Gender : Manly Men and Cross-dressers in the Luddite Movement », in William BREWER, Elizabeth DELL et Jay LOSEY (éd.), *Mapping Male Sexuality. Nineteenth-Century England*, Londres, Associated University Press, p. 29-48.
- BOOT M. H., 1995, « How Skilled were Lancashire Cotton Factory Workers in 1833 ? », *The Economic History Review*, NS, vol. 48, n° 2, p. 283-303.
- BOUTON Cynthia, 1990, « Gendered Behavior in Subsistence Riots: The French Flour War of 1775 », *Journal of Social History*, vol. 23, n° 4, Summer, p. 735-75.
- BUSFIELD Deidre, 1988, « Job Definitions and Inequality : the "Unskilled" Women Workers of the West Riding Textile Industry, 1850-1914 », *Textile History*, 19, p. 61-82.
- BURNETTE Joyce, 2004, « The wages and employment of female day-labourers in English agriculture 1740-1850 », *Economic History Review*, 57:4, p. 664-690.
- CARDI Coline et Geneviève PRUVOST (éd.), 2012, *Penser la violence des femmes*, Paris, La découverte, 2012.
- CHABAUD-RICHTER Danielle et Delphine GARDEY (dir.), 2002, *L'engendrement des choses. Des hommes, des femmes et des techniques*, Paris, Éditions des archives contemporaines.
- CHAPMAN Stanley, Serge CHASSAGNE, 1981, *European Textile Printers in the Eighteenth-Century. A Study of Peel and Oberkampf*, Londres-Edimbourg, Heinemann Educational Books.
- COHEN Déborah, 2010, « Les répertoires de l'action : logiques sociales des acteurs ou contraintes de l'espace de réception ? L'exemple de la révolte des « masques armés » (1783-1785) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 359, p. 9-28.
- DESERT Gabriel, 1964-1965, « La modernisation de l'industrie falaisienne au XIX<sup>e</sup> siècle », in *Actes du 89<sup>ème</sup> congrès national des sociétés savantes*, Lyon, 1964, t. II, vol. II, 1965, p. 761-786.
- , 1988, « Les femmes victimes de l'industrialisation ? », in *La Femme en Normandie*, Caen, Archives Départementales du Calvados, p. 217-228.
- DHAUSSY Catherine, 2006, « Les émeutières et leurs juges : pour une perspective comparatiste », *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, « violence(s) au féminin ». t.60, p. 121-146
- FARGE Arlette, 1991, « Evidentes émeutières », *Histoire des femmes en Occident, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, tome 3, Paris, Plon, p. 481-496.
- FONTENELLE de Julia Jean-Sébastien-Eugène, 1830, *Manuel complet des fabricants de chapeaux en tous genres*, Paris, Roret.
- GRIFFIN Carl, 2012, *The Rural War : Captain Swing and the Politics of Protest*, Manchester, Manchester University Press.
- GRIFFITHS Trevor, HUNT Philippe, O'BRIEN Patrick, 1992, « Inventive Activity in the British Textile Industry, 1700-1800 », *The Journal of Economic History*, 52, p. 881-906.
- , 1996, « Technological change during the First Industrial Revolution : the Paradigm case of textiles, 1688-1851 », in R. Fox (ed.), *Technological Change : Methods and Themes in the History of Technology*, Amsterdam, Harwood, p. 155-176.
- GULLICKSON Gay, 1986, *Spinners and Weavers of Aufoy: Rural Industry and Sexual Division of Labor in a French Village, 1750-1850*, Cambridge: Cambridge University Press.
- HOBSBAWM J. Éric, 1952, « The machine-breakers », *Past and Present*, n°1, p. 57-70.
- HONEYMAN Katrina, 2000, *Women, Gender and Industrialisation in England, 1700-1870*, Londres, Macmillan.
- HORN Jeff, 2006, *The Path Not Taken. French Industrialization in the Age of revolution*, Cambridge Mass., The MIT Press.
- JARRIGE François, 2007, « Le mauvais genre de la machine. Les ouvriers du livre et la composition mécanique en France et en Angleterre (1840-1880) », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 54-1, janvier-mars, p. 193-222.

- , 2009, *Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- , 2009, « "L'Émeute en jupon" des découpeuses de châles (Paris, 1831) : Femmes victimes ou femmes déviantes », in Frédéric CHAUVAUD et Gilles MALANDAIN (dir.), *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice*, Rennes, PUR.
- , 2012, « Les tondeurs européens à l'épreuve des mécaniques : approche comparée des négociations sociotechniques dans l'industrie lainière (1750-1850) », in Corinne MAITTE, Philippe MINARD et Matthieu de OLIVEIRA (dir.), *La gloire de l'industrie, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle. Faire de l'histoire avec Gérard Gayot*, Rennes, PUR, p. 279-297.
- LARGESSE Pierre, 1990, « Modalités du mouvement ouvrier dans un centre textile. Elbeuf, 1846-1852 », in Denis WORONOFF (dir.), *L'Homme et l'industrie en Normandie du néolithique à nos jours*, Alençon, Société historique et archéologique de l'Orne, p. 113-124.
- PERROT Michelle, 1978, « Les ouvriers et les machines en France dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherches*, n°32-33, p. 347-373.
- , 1979, « La femme populaire rebelle », *L'histoire sans qualités*, Paris, Galilée, p. 123-156.
- , 1998 [1983], « Femmes et machines au XIX<sup>e</sup> siècle », in *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, p. 177-189.
- PINCHBECK Ivy, 1930, *Women workers and the Industrial Revolution, 1750-1850*, Londres, Routledge.
- REDDY William, 1981, « The spinning jenny in France: Popular complaints and Elite misconceptions on the eve of the Revolution », in Harold T. PARKER, Louise S. PARKER, John C. WHITE (Eds.), *Proceedings of the Eleventh Consortium on Revolutionary Europe*, p. 51-62.
- ROSE Arthur G., 1963-1964, « Early cotton riots in Lancashire, 1769-1779 », *Lancashire and Cheshire Antiquarian Society*, vols. 73-74, p. 124-152.
- RUDE Fernand, 1969, *L'insurrection lyonnaise de novembre 1831. Le mouvement ouvrier à Lyon de 1827 à 1832*, Paris, Anthropos.
- SCHWEITZER Sylvie, 2002, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Odile Jacob.
- SCOTT Joan W., 1987, « "L'ouvrière ! Mot impie, sordide..." : Women workers in the discourse of French political economy, 1840-1860 », in Patrick JOYCE (ed.), *The Historical Meaning of Work*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 119-143.
- STEINBERG Sylvie, 2001, *La Confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Fayard.
- THOMPSON Edward P., 1972, « "Rough Music" : le charivari anglais », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*. 27<sup>e</sup> année, n°2, p. 285-312.
- , 1988, *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard/Seuil.
- THOMIS Malcom et GRIMMETT Jennifer, 1982, *Women in Protest, 1800-1850*, Londres, Croom Helm.
- TILLY Louise et Joan W. SCOTT, 1987 (1978), *Les femmes, le travail et la famille*, Paris, Rivages.
- TIMMINS Geoffrey, 1996, « Technological Change », in Mary B. ROSE (ed.), *The Lancashire Cotton Industry : A History Since 1700*, Preston, Lancashire County Books, p. 29-62.
- URE Andrew, 1836, *Philosophie des manufactures*, Paris, Librairie Mathias, t. 1, p. 158-159.
- VERLEY Patrick, 1997, *L'Échelle du monde. Essai sur l'industrialisation de l'Occident*, Paris, Gallimard.
- VIAL Jean, 1941, *La Coutume chapelière. Histoire du mouvement ouvrier dans la chapellerie*, Paris, Librairie Hatchuel.
- WADSWORTH Alfred Powell, 1965, « The Lancashire wage-earners before the factory System », in Alfred P. WADSWORTH, Julia DE LACY MANN (eds.), *The Cotton Trade and the Industrial Lancashire, 1600-1780*, Manchester, MUP, [1<sup>ère</sup> ed. 1931], p. 311-408.
- ZEMON-DAVIS Nathalie, 1979, *Les Cultures du peuple. Rituels, savoirs et résistances*, Paris, Aubier.